

PERFECTIONNEMENT AU TUTORAT OPÉRATIONNEL

DATES & LIEUX

Consultez notre site internet :
www.campus-adom.org

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours soit 14 heures

Jour 1 : 7 heures

Jour 2 : 7 heures

PUBLICS

Intervenants à domicile du secteur SAAD ou SSIAD avec une expérience significative du tutorat.

Maitriser les savoirs de base de la langue française.

PRÉREQUIS

Expérience significative du tutorat.

Qualité d'écoute et de transmission.

1 an d'exercice dans l'emploi.

TARIF

Possibilité de prise en charge par votre employeur.
Merci de consulter notre site Internet.

CONTACT

Patrick ARSAC
Responsable Formation
patrick.arsac@campus-adom.org

ACCESIBILITÉ HANDICAP

Merci de nous consulter.

OBJECTIF

Cette action se situe dans le cadre du déploiement du plan de développement des compétences AIMV 2022. Elle doit permettre aux intervenants « tuteurs » des services SAAD et SSIAD d'harmoniser et de perfectionner leurs pratiques du tutorat en lien avec le mode opératoire « Tutorat et ECR » dans le but de faciliter l'intégration d'un nouveau collaborateur (salarié ou stagiaire) et de l'accompagner vers l'autonomie professionnelle.

CONTENU

1. Le rôle et les missions du tuteur à l'AIMV
2. L'accueil pour faciliter l'intégration du nouveau collaborateur
3. Accompagnement du tutoré
4. La transmission des savoir-faire
5. L'évaluation et le suivi des apprentissages

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATIONS

- Formation participative et interactive qui favorise les échanges en intégrant :
 - Des apports techniques sur supports visuels permettant d'actualiser ses connaissances,
 - Des exercices pratiques, mises en situation et jeux de rôle.
- Cette action nécessite une participation active des apprenants qui passent en permanence de la position d'acteur à celle d'observateur dans le but de leur permettre de s'auto-évaluer et ainsi d'améliorer leurs compétences.

Un support pédagogique sera remis à chaque participant.

- Test de positionnement en début de formation - Auto-diagnostique en fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction.

MODALITÉS ET VALIDATION DE L'INTERVENTION

- Formation de groupe réalisée en présentiel
- Délivrance d'une attestation de stage aux participants ayant suivi l'intégralité de la formation

INTERVENANTS

La formation sera animée par nos formateurs issus du secteur de l'aide à domicile avec une expérience minimum de 4 ans dans la formation pour adultes.